

CHARTRE
DILIGENCE ET PROTECTION DE VOS DONNEES

Notre entreprise s'engage à respecter vos informations personnelles !

La nouvelle loi sur la protection des données – nLPD est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023.

Conformément à son but, celle-ci a pour objectif de protéger la personnalité et les droits fondamentaux des **personnes physiques** dont les données sont collectées et traitées par des tiers. Sont en particulier concernés : les employés, les clients et clients potentiels ainsi que les représentants des fournisseurs.

Pour satisfaire aux exigences de cette nouvelle loi, nous vous informons via la présente Charte de notre politique de collecte et traitement des données ainsi que vos droits d'y accéder.

Cette Charte a été élaborée conjointement avec le Groupement patronal des associations patronales de la construction – GAP, Genève.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Nous
sommes
transparentes avec
VOUS

Nous collectons vos données uniquement si elles sont indispensables pour :

- a. Gérer notre entreprise, y compris nos ressources humaines ;
- b. Pour planifier et exécuter les travaux que nos clients nous confient ;
- c. Pour satisfaire aux obligations légales.

Nous ne collectons pas de données pour faire du profilage ou pour les revendre à des tiers.

Les données peuvent provenir, soit de la personne concernée directement, soit des instances étatiques ou par des institutions avec lesquelles la personne est en contact et à qui elle les a confiées.

2. DÉFINITIONS DES DONNÉES

Uniquement
les données
nécessaires

Toutes les informations qui se rapportent à une personne identifiée ou identifiable dont les données sont traitées : à titre d'exemple, en plus des noms, prénoms et coordonnées de contact :

- Nos employés :

Toutes les données personnelles nécessaires pour l'établissement d'un contrat de travail, l'obtention d'un permis de travail, l'établissement des salaires et l'inscription aux assurances sociales (domicile, date de naissance, genre, nationalité, état civil, numéro AVS, données salariales, autres) ;

- Nos clients :

Toutes les données personnelles nécessaires pour l'établissement d'un projet et devis, ainsi que pour l'exécution du projet et de la garantie du service après-vente (budget disponible, solvabilité, goût et préférence, situation familiale, autres paramètres influençant la bonne exécution du projet) ;

- Nos fournisseurs :

Toutes les données personnelles nécessaires concernant le choix, le suivi et le paiement des factures de nos fournisseurs (le cas échéant, solvabilité, renommée, autres).

3. COOKIES

Pas de profilage
cookies

- Les cookies permettent de connaître les tendances et besoins des clients (prestation, produit, attitude, etc.). Dans le cadre de notre entreprise, ceux-ci ne poursuivent qu'un but de statistique interne et en aucun cas ne sont transmis à un tiers.
- Aucun profilage individuel n'est pratiqué.
- Aucune transmission de données à l'étranger
- Pas de revente de données à des fins commerciales.

4. CERCLE DES DESTINATAIRES



Uniquement transmission des données nécessaires pour satisfaire :

- a. Exigences légales ou conventionnelles**
- b. Besoins spécifiques de nos clients pour la réalisation de leur projet**

Utilisées en respectant le devoir de réserve et de confidentialité.

Qui peut recevoir vos données

Tout destinataire ainsi que le personnel de l'entreprise occupé au traitement des données sont soumis au principe de confidentialité. Toute donnée n'est traitée que pour poursuivre le but défini y relatif. En plus des Autorités étatiques, judiciaires et Commissions paritaires compétentes, si prévu dans une base légale :

- Pour nos employés :
Institutions sociales (Caisse AVS, Assurances sociales, administration fiscale, Caisse de compensation, Caisse de prévoyance) ; banques, organe de révision, et si besoin, maître d'ouvrage.
- Pour nos clients et nos fournisseurs :
Collaborateurs de l'entreprise, sous-traitants, consultants, experts, clients et fournisseurs directement concernés ; établissement bancaire, organe de révision.

5. CONSERVATION

Durée de conservation des données



- Les données personnelles sont conservées pendant 10 ans, - *sauf si la loi prévoit une autre durée*, à compter de la fin du rapport de travail, du contrat ou de tout autre rapport entre l'entreprise et la personne dont les données sont traitées.
- Conformément à l'ordonnance d'application de la LPD, notre entreprise est exemptée de la tenue d'un registre des activités de traitement.
- Les données personnelles sont protégées sur un support adéquat sécurisé.
- Exception pour les données d'importance historique ou pour lesquelles un intérêt particulier existe, nécessitant une conservation prolongée.

6. CONSENTEMENT PRÉSUMÉ



Le consentement est présumé pour les informations remises directement ou pour les informations reçues de la part d'institutions à qui la personne les a volontairement remises.

- Pour nos employés :
Le consentement des employés est présumé, en vertu de la législation et des Conventions collectives de travail, qui imposent la collecte, traitement et transmission de telles données.
- Pour nos clients :
Le consentement est présumé dès le moment où le client mandate l'entreprise pour élaborer un projet ou planifier des travaux.
- Pour nos fournisseurs :
Le consentement est présumé dès le moment où le fournisseur est prêt à entrer en relations commerciales avec l'entreprise.
- Refus du consentement présumé :
L'absence de refus clair, par écrit et motivé (juste motif) de la personne concernée quant à l'utilisation de ses données vaut consentement présumé.

7. DROIT D'ACCÈS AUX DONNÉES



- Toute personne dont les données sont traitées a libre accès à celles-ci, et sur demande, un inventaire des données collectées, le cas échéant, leur détail est communiqué.
- Les copies de données personnelles que la personne a elle-même transmises tel certificat, lettre d'une autorité, autre, peut faire l'objet d'une facturation selon les tarifs usuels.

8. DROIT DE RÉCLAMATION, DE RECTIFICATION & DE SUPPRESSION

Réclamation & Procédure



- Toute personne concernée peut demander la correction de données erronées ou la suppression de données non pertinentes collectées par inadvertance ;
- Pour cela, la personne concernée adresse une demande par écrit, avec des justificatifs à l'entreprise. L'entreprise y donnera suite dans un délai raisonnable, pour autant que ces données ne soient essentielles pour l'accomplissement des tâches confiées à l'entreprise.
- En cas de divergence en matière d'interprétation des données, ou du déroulement de la procédure, la personne doit s'adresser au Préposé interne de l'entreprise à la protection des données. Si aucun accord ou solution n'est trouvé, la personne concernée doit s'adresser au Préposé du GAP à la protection des données qui tranchera (voir fiche 4).

9. VOIES DE DROIT



- Tout litige en matière de protection des données découlant de la présente Charte est réglé, en 1^{er} lieu, via le point 8, puis subsidiairement, si aucun accord ou solution n'est trouvé, reste ouverte la voie judiciaire devant les tribunaux genevois.
- Le for est à Genève. Le droit suisse s'applique.

10. INFORMATIONS DE CONTACT - PRÉPOSÉ

Dans l'entreprise



Au GAP

- Le Préposé à la protection des données de notre entreprise est : Mme Suzanne NEEF

Email : suzanne.neef@neef-services.ch

- Le Préposé à la protection des données au sein du GAP est : le Comité ad hoc, représentée par M. Peter Rupf

Email : info@gap-construction.ch

11. ANNEXES

- Fiche 1 : Collecte données du personnel
- Fiche 2 : Collecte données clients
- Fiche 3 : Collecte données fournisseur
- Fiche 4 : Procédure

*

FICHE 1 : COLLECTE DES DONNÉES POUR LE PERSONNEL INTERNE

a. But :

Communication et enregistrement des données du personnel en vue de leur utilisation pour la gestion des ressources humaines :

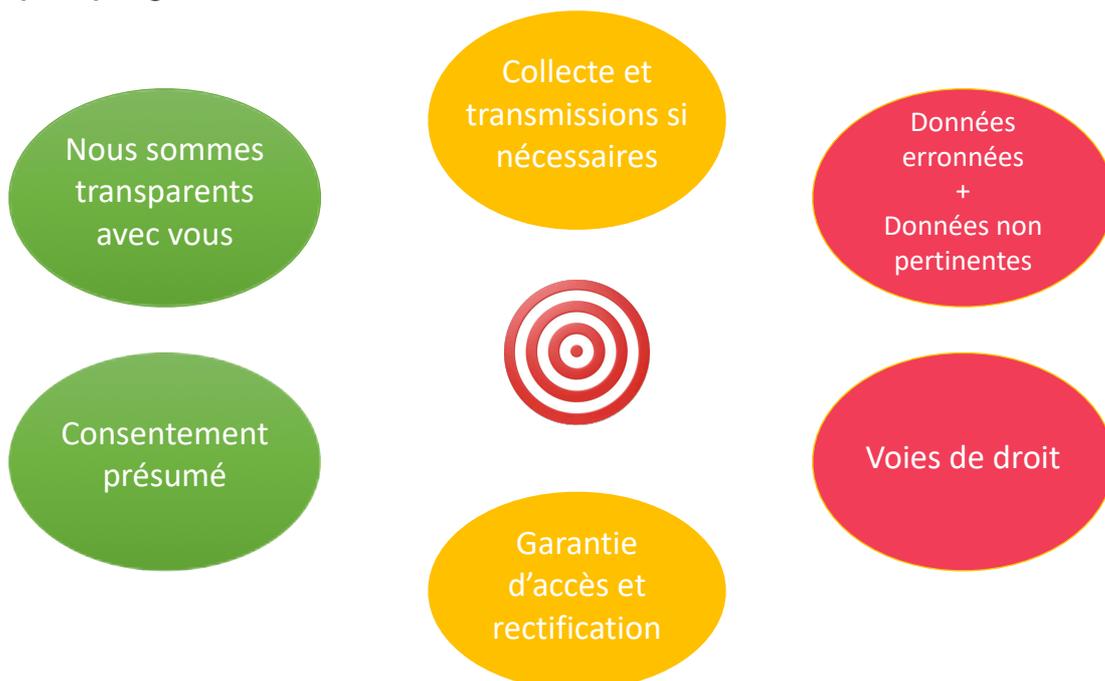
b. Données traitées & consentement

c. Destinataires

d. Durée de conservation des données

- Établissement des contrats de travail ;
 - Établissement des fiches salaires et certificats de salaire, certificat LPP et tout document en lien avec le contrat de travail ;
 - Évaluation des performances du personnel ;
 - Transmission des justificatifs d'arrêts de travail ou de données salariales.
-
- Celles définies au point 2 de la Charte.
 - Par la signature du contrat de travail, l'employé.e consent à la communication de ses données personnelles sans restriction à traiter dans le respect des principes énoncés au point 1, ce que lui garantit l'employeur.
-
- Ceux définis au point 4 de la Charte.
-
- Les données personnelles sont conservées 10 ans, à compter de la fin du rapport de travail.

Les principes généraux de la Charte :



FICHE 2 : COLLECTE DES DONNÉES CLIENTS

a. But :

Fournir des prestations et services, adaptés aux besoins du client

b. Données traitées & consentement

c. Destinataires

d. Durée de conservation des données

- Pendant les phases de projet, d'exécution et de service après-vente.
- Récolte d'information quant à l'étude du projet, de l'ouvrage, établissement de devis et contrats ;
- Prix de matériaux, produits.
- Celles définies au point 2 de la Charte, ainsi que tout ce qui est en lien avec le budget, situation du client et de son bien, descriptif de ses besoins et goûts personnels et spécifiques, financement des travaux, solvabilité, descriptif du bien, etc.
- Par la communication volontaire et/ou la signature d'un devis ou autre document contractuel, le client consent à la communication de ses données personnelles sans restriction à traiter dans le respect des principes énoncés au point 1, ce que lui garantit l'entreprise.
- Ceux définis au point 4 de la Charte.
- Les données personnelles sont conservées 10 ans, à compter de la livraison de chaque ouvrage et/ou prestation.

Les principes généraux de la Charte:

Nous sommes transparents avec vous

Consentement présumé

Collecte et transmissions si nécessaires



Données erronées + Données non

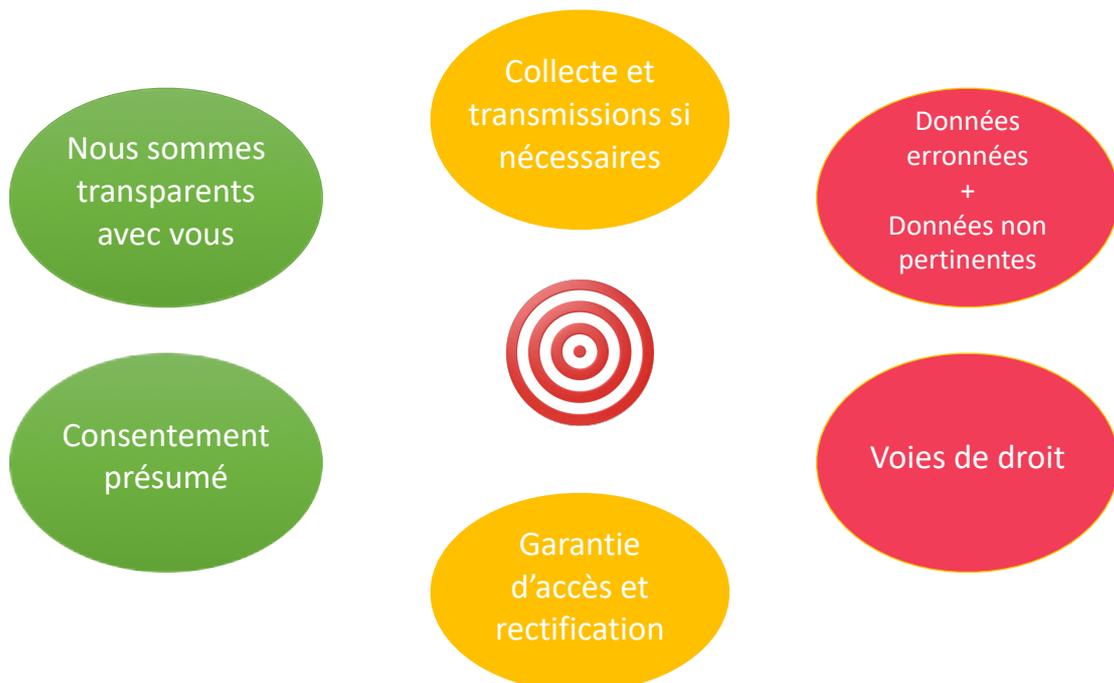
Garantie d'accès et rectification

Voies de droit

FICHE 3 : COLLECTE DES DONNÉES FOURNISSEURS

- | | |
|--|--|
| <p>a. But :</p> <p>Fournir des prestations de services, adaptées aux besoins du client</p> | <ul style="list-style-type: none">▪ Pendant les phases de projet, d'exécution et de service après-vente ;▪ Récolte d'information pour intégrer le fournisseur dans le projet.▪ Prix des matériaux et des produits ainsi que des références pertinentes pour le projet. |
| <p>b. Données traitées & consentement</p> | <ul style="list-style-type: none">▪ Celles définies au point 2 de la Charte, ainsi que tout ce qui est en lien avec le choix, le prix et la qualité des matériaux et produits, ainsi que des références permettant de juger la pertinence du fournisseur.▪ Par la communication volontaire lors de l'entrée en relation commerciale, le fournisseur consent à la communication de ses données personnelles pertinentes. |
| <p>c. Destinataires</p> | <ul style="list-style-type: none">▪ Ceux définis au point 3 de la Charte. |
| <p>d. Durée de conservation des données</p> | <ul style="list-style-type: none">▪ Les données personnelles sont conservées 10 ans, à compter de la livraison de chaque ouvrage et/ou prestation. |

Les principes généraux de la Charte :



FICHE 4 : PROCÉDURE – SCHÉMA (POINT 8 DE LA CHARTE)

